M. MacEwan: Monsieur le président, j'ai cité tout à l'heure certains chiffres à propos de l'emploi dans l'industrie canadienne de la construction navale. Je crois avoir dit alors que le chiffre était passé de 17,000 à 9,000. Je crois que le ministre connaît la publication où j'ai relevé ce renseignement: il s'agit du graphique de l'Association canadienne des constructeurs et radoubeurs de navires. Le chiffre de 17,000 était pour l'année 1952. Cela n'a pas été la moyenne depuis des années. En 1961, je sais que le chiffre était de 10,000. Les deux dernières années, il a atteint 12,893, donc près de 13,000. En juillet dernier, il était de 9,603. J'ai en outre des chiffres de l'association qui révèlent qu'en août dernier, le nombre moyen d'ouvriers au travail dans les chantiers navals du Canada était de 8,995. Ainsi, il semble y avoir un déclin assez prononcé. Je tenais simplement à rectifier les chiffres aux fins du compte rendu.

M. MacInnis: Monsieur le président, j'aimerais poser au ministre une question supplémentaire au sujet de la vente de la caravane par la Corporation de disposition des biens de la Couronne. La mise en vente de fournitures par adjudication est-elle toujours en vigueur?

L'hon. M. Jamieson: Oui, monsieur le président. C'est une des questions que je devais examiner de plus près afin de voir si nous pouvions ou non améliorer cette méthode. On n'a rien changé aux procédés de mise en adjudication. Comme vous le savez, certains organismes, et en tout premier lieu, le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les municipalités, ont la priorité, et celle-ci est appliquée. Mais, à y regarder de plus près, il y aurait peut-être lieu d'apporter des améliorations. Le système d'achat en bloc est peut-être la meilleure manière de procéder, mais, à titre d'amélioration, on pourrait peut-être permettre à de petites entreprises, sinon à des particuliers, d'avoir accès à ces fournitures. Toutefois, le programme et la politique de base sont bien tels que l'a déclaré le député.

M. McCleave: Monsieur le président, je n'ai pas l'intention de suivre le ministre à la recherche d'un acheteur pour le New Liskeard mais je lui souhaite beaucoup de succès dans ses négociations pour le vendre à M^{mo} Onassis quand il sera devenu inutile dans le milieu maritime des forces armées du Canada. Les députés savent peut-être que M. Onassis a acheté autrefois un navire de guerre canadien. Il l'a transformé et en a fait son yacht. Si le ministre réussit à vendre le New

Liskeard à Jackie Kennedy Onassis, son nouveau mari n'aurait qu'à faire disparaître le nom de son yacht et à peindre sur l'un «Elle» et sur l'autre «Lui» pour les reconnaître.

Il semble qu'il soit pas mal question des Maritimes dans le débat. Tout comme mes collègues j'offre mes meilleurs vœux au ministre. Très peu de gens le savent et j'estime qu'il y a lieu de consigner la chose au compte rendu: il est le seul candidat de son parti dans cette province à s'être soumis à une réunion de nomination. Il est également le seul candidat qui a échappé à la vague de bon sens qui a déferlé sur Terre-Neuve. C'est donc un homme dont il faut tenir compte. Le libéral le plus puissant de Terre-Neuve est peut-être celui qui siège ici. J'ignore s'il songe à y retourner mais mes meilleurs vœux l'accompagnent.

Je prends la parole pour appuyer la requête de mon collègue, le député de Dartmouth-Halifax, au sujet de la Fairey Aviation Company et aussi pour mettre le ministre en garde contre sa politique de la charrue. Elle a du bon, en général, mais elle comporte aussi des dangers et des risques. Il ne faut pas oublier que les dépenses au titre de la défense sont l'une des armes dont dispose notre société aujourd'hui pour distribuer des avantages économiques aux régions les moins développées du Canada. C'est une arme utile pour lutter contre les disparités régionales.

Nous pensons que, grâce à la Fairey Aviation Company, il serait peut-être possible de fournir à la région métropolitaine d'Halifax-Dartmouth des techniciens et d'autres ouvriers spécialisés. En plus d'aider une région où il existe des disparités régionales, cette mesure permettrait d'égaliser les chances et d'empêcher que toutes les entreprises s'implantent dans le triangle doré que forment Montréal, Ottawa et Toronto. Alors, comme le ministre s'inspire des méthodes du laboureur, j'espère qu'il fera preuve de prudence en attendant qu'on trouve de nouveaux programmes ou méthodes pour remplacer la décentralisation des dépenses militaires. J'espère qu'il se montrera prudent en appliquant cette théorie, mais s'il peut opérer cette décentralisation, il se retrouvera encore plus puissant.

• (5.50 p.m.)

M. Nystrom: Monsieur le président, je voudrais poser une ou deux questions au ministre. A quels pays le Canada vend-il du matériel de guerre?

L'hon. M. Jamieson: Vu l'importance de cette question, il me faudra la considérer

[L'hon. M. Jamieson.]